

NUMÉROS UTILES paire / Contacts A DÉCOUVERTE DE eux château «Monument Historique» t Hilaire autrefois (1921)	Pages 28-29 Pages 30-31
NUMÉDOC LITUEO	Pages 26-27
/IE ASSOCIATIVE ins-Villages et les jeunes omité des Fêtes lier vannerie / Le club de l'amitié olkeux / Le panier de Saint Hilaire / La gym ur du Grand Couvert anciens combattants hasse	Page 17 Pages 18-19 Page 20 Page 21 Pages 22-23 Page 24 Page 25
COLE ET LE PÉRISCOLAIRE e privée Sainte Alexandrine eil périscolaire	Pages 14-15 Page 16
INFOS DIVERSES arches administratives nsement militaire / Maison des Services publics isse Sainte Marthe à savoir	Page 10 Page 11 Page 12 Page 13
	Page 6 Page 7 Page 8 Page 9
ĺ	infos pratiques réalisations nnisme



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

1ère page : illuminations de fin d'année du bourg. Dernière page : arbre ensoleillé chemin du Cros Merle

LE MOT DU MAIRE

Chers Saint-Hilaireaux,

En 2020 la COVID est entrée dans nos foyers.

En 2021 ce virus fait malheureusement encore partie de notre quotidien ; mais nous ne nous sommes pas résignés. Notre commerce, nos associations, notre école, nos entreprises, chacun a su s'adapter aux contraintes et aux difficultés liées au Coronavirus.

Les différentes périodes de « répit » nous ont permis de nous rencontrer, d'avoir un semblant de « vie normale » derrière les masques et malgré la distance. Dans cette période perturbée, nous mesurons l'importance de ces moments de convivialité et de partage ; l'importance du lien social qui est très présent dans notre petit village où chacun se connait, où la solidarité, le respect et la bienveillance ont du sens.



Dans les quelques pages de ce nouveau bulletin, nous retraçons la vie du village.

Grâce à des aides exceptionnelles du Département et de la Région pour la relance de l'économie locale, nous avons pu réaliser des travaux dans les bâtiments communaux, des voiries supplémentaires ont pu être entretenues.

Les associations du village ont maintenu leurs festivités cet été; pour la deuxième année, le comité des fêtes a illuminé le bourg pour notre plus grand plaisir; les bénévoles de l'association Autour du Grand-Couvert se sont mobilisés pour pérenniser l'installation de la crèche dans l'église. C'est aussi l'occasion d'intégrer les nouveaux habitants en toute simplicité.

Les associations et les parents d'élèves ont œuvré pour que les travaux de consolidation de l'école se déroulent dans les meilleures conditions pour les enfants, les enseignantes et pour le personnel scolaire.

Le personnel communal, les agents et les conseillers municipaux qui sont à votre service quotidiennement, ont travaillé dans des conditions particulières.

L'année se termine avec l'implication de tous les acteurs de la vie communale, je les remercie chaleureusement pour le dynamisme qu'ils influent à notre village ; tous ensemble nous avons su nous adapter et avancer.

A l'aube de cette nouvelle année, je vous adresse mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et d'amitié ; avec l'espoir qu'en 2022 nous puissions enfin « tomber les masques » pour voir renaître des sourires dans un monde apaisé. Prenez soin de vous et de vos proches.

Je remercie Didier et la commission bulletin pour le travail nécessaire à la rédaction de cette publication.

Bonne lecture.

LE PERSONNEL COMMUNAL





Véronique LAUNAY Secrétaire d'accueil Directrice accueil périscolaire

Fabienne THEVENET
Secrétaire principale



Jacquis MONNET
Espaces verts
Voirie, assainissements

LES AGENTS TEMPORAIRE



Fabienne PERRIN ATSEM et périscolaire



Marie-Louise CONESA
Périscolaire



Pascal DESMONNET
Espaces verts
Voirie, assainissements

ETAT CIVIL

NAISSANCES



Lola DESSEIGNET le 21 décembre 2020

Camille ALPHA le 04 mai

Nino GIROUD le 20 juillet

Amalio REY le 03 octobre



Alycia CHAMBON le 02 octobre

)ÉCÈS

- Mr Marcel JOMAIN
- Mme Jeannine BERTHILLOT
- Mme Renée PASCAL (inhumation)
- Mr Marius DELABRE
- Mr Maurice MARCHAND
- Mr Charles LAGRESLE

- le 02 janvier
- le 06 avril
- le 13 avril
- le 28 avril
- le 13 septembre
- le 15 novembre



LE CCAS

Vendredi 26 novembre, 43 personnes ont répondu favorablement à l'invitation du CCAS afin de se retrouver à la salle des fêtes de Chandon pour le traditionnel repas de fin d'année, préparé par le traiteur LAMURE de Pouilly, fromages de la ferme VALORGE et pâtisseries de Thierry MONTET. Nous remercions la commune de Chandon pour la mise à disposition de la salle.



Cette rencontre annuelle était très attendue car elle n'avait pas pu avoir lieu l'année dernière en raison des restrictions sanitaires.

Le repas est offert aux personnes de plus de 70 ans de la commune (à partir de 65 ans, les personnes sont invitées moyennant le règlement de leur repas).

Les personnes qui ont répondu favorablement mais qui ne voulaient pas venir au repas ou qui sont hospitalisées ont reçu un colis de Noël par les membres du CCAS, dont la doyenne du village Madame Michelle DARMAIZIN, 96 ans, à l'EHPAD de Régny.

Cette journée a été un moment de rencontres, d'échanges et de plaisirs, partagés par l'ensemble de l'assemblée.

Certains ont prolongé la journée par des jeux de société et des jeux de cartes. Les doyens du jour Madame Lucienne BARNAY 85 ans et Monsieur Camille VAGINAY 86 ans ont été mis à l'honneur.



Le CCAS apporte son soutien aux personnes isolées, avec des visites à domicile et son aide auprès des habitants en difficultés.

Les personnes qui souhaitent être inscrites dans le registre des personnes vulnérables doivent venir se signaler en mairie.

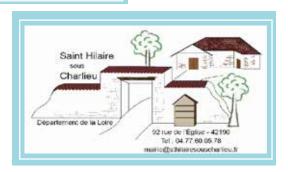
Les membres du CCAS sont disponibles et à votre écoute, n'hésitez pas à les solliciter.

La vie municipale

LES INFOS PRATIQUES

MAIRIE Le secrétariat est ouvert au public :

Lundi de 15 h 30 à 18 h 30 Mercredi de 9 h à 12 h Jeudi de 16 h 30 à 18 h 30 Vendredi de 9 h à 12 h



PanneauPocket: Saint-Hilaire-sous-Charlieu 42190 Site internet: http://www.st-hilaire-sous-charlieu.com

Pour communiquer une information concernant une animation dans la commune, des photos (dans le respect du RGPD), veuillez contacter la mairie.

LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

Tarifs des locations:

Habitants de la Commune

- Petite salle......
 Les 2 salles.....
 250 € (forfait pour 2 jours) 1 fois/an*
- * A partir de la 2ème location, c'est le tarif Comcom qui s'applique.

Habitants de la Comcom

Petite salle......
 Les 2 salles......
 370 € (+80 € le 2ème jour)
 370 € (forfait pour 2 jours)

Hors Comcom

Petite salle......
 Les 2 salles......
 500 € (+100 € le 2ème jour)
 (forfait pour 2 jours)

Le Forfait comprend la vaisselle, le lavage du sol, l'électricité, l'eau, le chauffage et le wifi. Caution : 500€ avec attestation d'assurance obligatoire et copie de la carte d'identité.

COMCOM: Charlieu-Belmont Communauté

BASCULE Pour l'utilisation de la bascule communale, renseignez-vous en Mairie.

<u>GITE DU GRAND-COUVERT</u> Pour réserver, renseignez-vous en Mairie.

TARIFS DES CONCESSIONS CIMETIÈRE

Cimetière Colombarium 1 à 2 urnes Colombarium 3 à 4 urnes

A la période de la Toussaint, les familles possédant une concession au cimetière sont priées d'effectuer le nettoyage avant le 31 octobre, de même pour tous les travaux effectués par les entrepreneurs.

Information : les tombes à perpétuité non entretenues seront reprises après procédure par la commune.

Pour toutes questions, contactez la mairie.

NOS REALISATIONS

VOIRIE

Notre commune possède 50 kms de chemins dont 28 kms sont goudronnés. Chaque année, la commission voirie fait des choix en fonction de l'état et de l'urgence. Au cours de l'année 2021, 47 275 € HT de travaux ont été réalisés : 490m chemin des Ragots, 870m chemin de la Gougeatterie, 180m chemin des Pins, 180m impasse Champroy et 282m chemin de la Boizette, soit 2 kms. Cette année, la commune a reçu une subvention de 21 249 € du Département de la Loire.

L'EGLISE







33 214 € HT de travaux ont été réalisés dans l'église communale, dont 16 000 € financés par la Région : porche, menuiseries du presbytère, accès sécurisé au clocher, abatson, soubassement et remplacement des colonettes du clocher.

SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT

La commune, assistée par le bureau d'études SECUNDO, a engagé l'étude du Schéma Directeur d'Assainissement réalisé par la société "Réalités Environnement" pour un montant de 67 460 € HT. Cette étude sera financée pour 50% par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et pour 30% par le Département de la Loire.

L'objectif est de diagnostiquer le fonctionnement actuel des systèmes d'assainissement dans leur globalité (réseaux, stations), d'orienter les réhabilitations à mener pour améliorer la situation actuelle, de satisfaire aux exigences de réglementation et s'adapter aux charges actuelles et futures et d'acquérir une connaissance complète des infrastructures afin d'en assurer une bonne gestion.

CIMETIÈRE

6 177 € HT de travaux dans le cimetière communal :

- acquisition d'un colombarium.
- déplacement du soldat Jean SARNIN dans le carré militaire.



SALLE DES FÊTES / MAIRIE



15 430 € HT de travaux ont été réalisés :

- pose d'une porte coupe-feu entre la salle et la mairie,
- remplacement des volets et des menuiseries en bois, des luminaires par des LED, du solin de toiture, des convecteurs électriques et du chauffe-eau de la mairie.

9 259 € ont été attribués par le Département de la Loire dans le cadre du plan de relance par l'Investissement.

PERISCOLAIRE

18 000 € HT de travaux : remplacement de la PAC, de la plonge inox et de l'étanchéïté du préau .

URBANISME

Mes autorisations d'urbanisme se font en ligne!

https://charlieu-belmont.geosphere.fr/guichet-unique



UN GUICHET UNIQUE NUMERIQUE

- Un espace personnel dédié.
- Un service accessible à tous, particuliers et professionnels (Architectes, Notaires, Maîtres d'œuvre, ...).

https://charlieubelmont.geosphere.fr/guichet-unique

Vous souhaitez réaliser des travaux soumis à autorisation?

Vous désirez construire, agrandir, modifier un bâtiment, réaliser une piscine, une clôture, démolir ou aménager un terrain, savoir si votre projet est réalisable et obtenir un permis, une déclaration ou un certificat.

Faites vos démarches en ligne...

La Mairie concernée par le lieu de votre projet reste le guichet unique de votre demande. Les dossiers déposés en ligne ou en papier y seront réceptionnés. La Communauté de communes instruit la demande. Le Maire reste signataire au regard des documents d'urbanisme opposables.

5 ETAPES A SUIVRE

- JE CREE MON COMPTE: https://charlieubelmont.geosphere.fr/guichet-unique
- JE DECRIS LE PROJET : Je remplis les renseignements concernant l'identité du demandeur, son adresse mail, la localisation du projet, sa description, etc.
- JE TELECHARGE LES PIECES : plans, documents, photographies ... nécessaires au dossier.
- JE VALIDE : la demande est réceptionnée instantanément par la commune concernée.
- JE CONFIRME : La procédure est terminée. Je reçois par mail l'attestation d'enregistrement et le récépissé de dépôt du dossier. Je conserve le tout.

La vie municipale

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

COMMENT BIEN PRESENTER VOTRE BAC?





COUVERCLE FERMÉ : COUVERCLE OUVERT : votre bac est collecté votre bac est refusé

PRÉSENTEZ LE BAC



SI VOUS ÉTES ÉQUIPÉ D'UN BAC VERROUILLÉ, PENSEZ À SORTIR <u>LE DRAPEAU</u> OU LA PLAQUETTE SUR LE COTÉ DU BAC LORSOUS VOUS SOUHAITEZ LE FAIRE COLLECTER

VOUS VENEZ D'EMMÉNAGER SUR LE TERRITOIRE. DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTÉ ?

POUR OBTENIR VOTRE BAC À ORDURES MÉNAGÈRES ET VOTRE BADGE D'ACCÈS AUX DÉCHÉTERIES, VEUILLEZ CONTACTER LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AU 04.77.69.03.04.

REDEVANCE GÉNÉRALE INCITATIVE (RGI) : QUE FINANCE T-ELLE **7**

LA RCI LINANCE L'ENSEMBLE DES CHARGES FIÈLS AU SERVICE DÉCHETS : LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES : LA COLLECTE ET LE TRI DES DÉCHETS RECYCLADLES ; LA GESTION DES DÉCHÉTERIES.

DEUX L'ACTURES SONT ENVOYÉES CHAQUE ANNÉE AUX USAGERS (AVRIL ET OCTOBRE).

POUR TOUTES QUESTIONS RELATIVES AUX DÉCHETS.

VIULLEZ CONTACTER LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AU DA 22 82 07 04

COMMENT RÉDUIRE MES DÉCHETS ?

IL SUPERT DE LES TRIER :

- UTILISER UN COMPOSTEUR POUR L'EMINIER LES DÉCELTS DE CUMINE
- DÉPOSER LES EMBALLAGES, PAPIERA ET VERRE DANS LES COLONNES DE TRI SÉLECTIF SULTANIDA EN DÉCIDEURA

DANS VOIDE BAC PUCÉ, VOUS DEVEZ JETER UNIQUEMENT DES ORDURES MÉNAGÉRES.



DEMARCHES ADMINISTRATIVES

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

- Valable 15 ans pour les personnes majeures.
- Valable 10 ans pour les personnes mineures.
- Gratuite, sauf en cas de perte ou vol (25 €).



Les cartes d'identité délivrées à des personnes majeures entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 sont prolongées d'une durée de validité de 5 ans, sans aucune formalité. En revanche, pour les personnes mineures, la durée de validité reste de 10 ans, elles doivent donc faire l'objet d'un renouvellement.

PASSEPORT

- Valable 10 ans pour les adultes.
- Valable 5 ans pour les mineurs, (ils ne sont plus inscrits sur le passeport des parents).
- 86€ pour les personnes majeures.
- 42€ pour les mineurs de plus de 15 ans.
- 17€ pour les mineurs de moins de 15 ans.

Depuis le mois de mars 2017, les cartes d'identité sont biométriques. Seules les mairies équipées du système peuvent recevoir et traiter les dossiers.

Pour notre commune il s'agit de Charlieu.

Vous devez faire vous-même votre préinscription. Pour cela, il suffit de créer son compte personnel sur site : https://ants.gouv.fr

Puis prendre rendez-vous à la mairie de Charlieu: 04.77.69.33.89

Munissez-vous de votre préinscription et de toutes les pièces justificatives demandées.

MARIAGE

Retirer le dossier à la mairie du lieu du mariage, minimum trois mois avant la date.

PACTE CIVIL DE SOLIDARITÉ (PACS)

Depuis le 1er novembre 2017, les enregistrements, les modifications ou les suppressions d'un PACS, se font auprès de la mairie du domicile.

Les formulaires sont téléchargeables sur le site : www.service-public.fr

RECONNAISSANCE AVANT NAISSANCE

Démarche à effectuer à la mairie de votre domicile, munissez-vous d'une pièce d'identité des futurs parents et d'un justificatif de domicile.

AUTORISATION DE SORTIE DE TERRITOIRE MINEUR NON ACCOMPAGNÉ

L'autorisation de sortie de territoire d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale est rétablie depuis le 15 janvier 2017.

Vous pouvez télécharger le Cerfa N° 15646*01 sur le site : www.service-public.fr

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Il faut avoir 18 ans et être de nationalité française.

Adressez-vous à la mairie de votre domicile, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile, ou allez sur internet www.service-public.fr rubrique papiers-citoyenneté-élections. Les jeunes à 18 ans sont inscrits d'office par l'intermédiaire du recensement militaire. Incriptions en ligne jusqu'au 2 mars 2022 (4 mars en mairie) pour voter lors de l'élection présidentielle.

RECENSEMENT MILITAIRE

C'EST OBLIGATOIRE

 Tous les Français, filles et garçons âgés de 18 ans.
 À la mairie du domicile, ou pour certaines communes, par internet (www.mon.service-public.fr). uoi ? → Pour vous enregister et permettre voir e convocation à la journée défense et citoyamoté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.



Les filles et les garçons âgés de 16 ans doivent venir se faire recenser à la mairie de leur domicile.

C'est une obligation.

Documents à fournir :

- la carte d'identité.
- le livret de famille,
- un justificatif de domicile des parents (facture eau, électricité..).

Régularisation:

Si les délais ont été dépassés, il est toutefois possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un recensement classique.

A la suite du recensement, la mairie délivre une attestation de recensement. Celle-ci est notamment nécessaire pour se présenter aux examens (dont le permis de conduire) et concours publics avant l'âge de 25 ans.

La mairie ne délivre pas de duplicata. Cette attestation doit donc être conservée soigneusement. En cas de perte ou de vol, il est toutefois possible de demander un justificatif au bureau du service national dont vous dépendez.

Quand venir?

Si vous désirez une information plus personnalisée, ou obtenir des renseignements complémentaires, contactez votre organisme chargé du service national dont les coordonnées figurent sur le site : www.defense.gouv.fr/jdc

MAISONS DES SERVICES PUBLICS-FRANCE SERVICES

Une MSP/MFS a pour mission d'accueillir, d'orienter et d'aider les usagers dans leurs relations avec les administrations et les services publics. Guichet unique administratif, la MSP/MFS c'est la possibilité en un même lieu, d'être accueilli par un agent, d'obtenir des informations et d'effectuer des démarches administratives relevant de plusieurs administrations ou organismes publics.

À la MSP/MFS de Charlieu ou de Pouilly sous Charlieu vous pouvez :

- Obtenir des renseignements administratifs de tout ordre.
- Obtenir des explications sur le langage administratif et les courriers.
- Effectuer vos démarches en ligne.
- Obtenir un formulaire et sa notice.
- Constituer un dossier.
- Rédiger des courriers administratifs en partenariat avec différents partenaires CDAD, CIDFF,
- Être conseillé dans votre recherche d'emploi et d'information.

- Charlieu: Cécile DUCROS 06 29 15 87 47 / cecile.francesercices42@gmail.com
- Pouilly sous Charlieu: Sandra ROLLAND 07 55 67 24 77 / sandraafr42720@gmail.com







PAROISSE SAINTE MARTHE DU NORD ROANNAIS

DECOUVRIR ET APPROFONDIR SA FOI (3 - 8 ANS)

3 - 7 ans : éveil à la foi
 Caté des primaires
 Aumônerie des collégiens
 Aumônerie des lycéens
 Loïc MICHAUD
 Sandrine BAILLY
 Nicolas CHARRIER
 Amaury MARTINI
 O7 70 28 37 23
 06 78 83 00 12
 Amaury MARTINI
 O7 55 60 32 14

SE METTRE EN CHEMIN VERS LE BAPTEME ET LE MARIAGE

- Baptême des tout-petits, préparation au mariage saintemarthe@eglise-nordroannais.fr
- Baptême, première communion et confirmation adultes Loïc MICHAUD 06 31 96 98 97





ACCUEIL: « LA SOURCE »



Le souhait de l'équipe est d'accueillir largement tous ceux qui cherchent un renseignement, une écoute, une parole...tous ceux qui cherchent Dieu...

Quand vous passez rue Charles de Gaulle, n'hésitez pas à vous arrêter pour prendre un café, échanger un moment avec d'autres.

Maison paroissiale, 3 rue Charles de Gaulle 42190 CHARLIEU 04 77 60 04 03

saintemarthe@eglise-nordroannais.fr www.eglise-nordroannais.fr

PERSONNES RELAIS DE SAINT HILAIRE

Claire CHARTIER 04 77 60 24 80 Catherine PREVITALI 04 77 60 26 43

BON A SAVOIR











Tous les riverains, propriétaires et locataires, des voies communales doivent procéder à l'élagage ou à l'abattage des arbres de leur propriété dès lors que ceux-ci portent atteinte à la commodité de passage.



www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr

ECOLE PRIVEE SAINTE ALEXANDRINE

CONTACT

84 Chemin des écoliers 42190 St Hilaire sous Charlieu Tél : 04.77.60.18.97

Mail: ecole.alexandrine@orange.fr

PanneauPocket: Ecole Sainte-Alexandrine 42190

CLASSE

Lundi, mardi, jeudi et vendredi De 9h00 à 12h00 - De 13h30 à 16h30 Cette rentrée 2021-2022 L'école compte 58 élèves.

CANTINE

De 12h00 à 13h30 alTERREnative Restauration (produits locaux)

ETUDE ET AIDE AUX DEVOIRS

Lundi, mardi et jeudi de 16h45 à 17h45



Accueil des enfants dès 2 ans tout au long de l'année. L'école se compose de 3 classes allant de la Toute Petite Section au CM2.

L'équipe enseignante : Laure COUHLON pour le cycle I Hélène RICHARD (directrice) pour le cycle II Stéphanie AUCOURT pour le cycle III

L'ÉCOLE PROPOSE DE NOMBREUX SERVICES ET ACTIVITÉS

- Un ramassage scolaire propre à l'école pouvant aller sur Villers, Nandax, Pouilly...
- Des classes à effectif raisonnable pour un enseignement de qualité
- Présence d'Auxiliaires de Vie Scolaire pour les enfants en situation de handicap



- Des cours d'anglais par une enseignante certifiée
- Un voyage scolaire tous les 3 ans et des sorties scolaires annuelles
- Les activités originales : Vélo, poneys, rollers, nettoyons la nature, spectacle au Théâtre de Roanne...
- Des classes récentes, propres et motivantes et des locaux aux normes (ADAP)

l'école et le périscolaire

ENCORE UNE ANNÉE MARQUANTE POUR NOTRE ÉCOLE

Après de longs mois passés à s'adapter aux différents protocoles imposés par l'épidémie de covid, à s'habituer au port du masque en classe dès le CP... une nouvelle épreuve vient bouleverser le quotidien des équipes et des écoliers : des travaux ont été réalisés pour consolider les murs impactés par les différents épisodes de sécheresse. Pour la durée du chantier, les 2 classes les plus exposées ont été délocalisées.

Seule la classe des grands est restée dans les locaux du périscolaire.



Une belle solidarité a ainsi vu le jour : la municipalité a accepté d'héberger provisoirement les classes dans la salle des fêtes du village.



Les présidents des différentes associations de la commune ont trouvé des solutions pour continuer leurs activités dans d'autres lieux, les parents d'élèves se sont mobilisés pour le déménagement, aménager des espaces de travail agréables et adaptés pour les classes, installer cloisons et étagères...

Un immense merci à tous ceux qui ont fait en sorte de maintenir le confort et le bien-être des enfants qui peuvent ainsi continuer sereinement leurs apprentissages.

Comme chaque année les élèves participent au projet « Nettoyons la Nature »



2 ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES

POUR ACCOMPAGNER LES FAMILLES

O.G.E.C

Organisme de Gestion des Ecoles Catholiques

Rémi Jeanclaude : Président 06-15-47-63-20 Marie Garnier : Trésorière Sylvia Mendonça : Secrétaire

A.P.E.L

Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre

Emilie Valorge : Présidente 06-35-92-41-67 Marc Pirez : Trésorier Ingrid Stoessel : Vice-trésorière Adeline Montet : Secrétaire Elodie Vadon : Vice-secrétaire

ACCUEIL PERISCOLAIRE

La Commune de Saint Hilaire sous Charlieu organise un accueil périscolaire des enfants le matin et le soir, avant et après la classe, pour les familles dont les enfants sont inscrits à l'école Ste Alexandrine (de 2 à 12 ans).

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 8h45 et de 16h45 à 19h. Fermeture le vendredi à 18h.

Ouverture exceptionnelle à 7h sur demande des parents (uniquement s'ils travaillent).



L'OBJECTIF: proposer un mode de garde de qualité conciliant les contraintes horaires des parents et le respect des rythmes et des besoins des enfants.

C'est un lieu de détente, de loisirs, de repos, dans l'attente soit de l'ouverture de la journée scolaire, soit du retour en famille.

PAUSE MERIDIENNE

De 12h15 à 13h15.

Depuis septembre 2021, les enfants prennent leurs repas livrés par un nouveau prestataire de restauration collective : « AlTERREnative » dont le siège social est basé à Chandon, avec des cuisines installées sur le site de Ressins à Nandax et de Notre-Dame à Charlieu. Ce prestataire se fournit au maximum chez des producteurs locaux (ferme de Ressins, Valeyre à St Martin-d'Estréaux, ainsi que les maraîchers de la Loire).

Ce service fonctionne sous la responsabilité d'agents employés par la commune.

Le personnel est composé d'une directrice, Véronique, diplômée BPJEPS et de deux animatrices :

- Fabienne, diplômée BAFA.
- Marie-Louise diplômée dans la restauration.

L'INSCRIPTION

Cette formalité est obligatoire pour chaque enfant. La fiche d'inscription comporte les renseignements nécessaires à la prise en charge de l'enfant (numéros de téléphone en cas d'urgence, personnes autorisées à récupérer l'enfant, fiche sanitaire et N°allocataire).

LES TARIFS

Selon le quotient familial de la famille au 1er septembre de l'année scolaire :

0.90€/heure si QF < 600€

0.95€/heure si 600€ < QF < 900€

1€/heure si QF > 900€ (toute heure commencée est due)

Le repas : 3,70€ + 0,50€ de pause méridienne

Les factures sont désormais directement transmises par le Trésor Public.

Elles sont à régler au Trésor Public ou dans des bureaux de tabacs habilités. La mairie ne prend plus de règlement.

Les associations

RESSINS - VILLAGES

L'association « Ressins-Villages » réunit les enfants des villages partenaires : Boyer, Jarnosse, Nandax, Saint Hilaire, Villers et Vougy. Ainsi que ceux du territoire de la Communauté de Communes de Charlieu-Belmont.

Pour les enfants de 3 à 12 ans :

Tous les mercredis sur le site de St Hilaire aux « P'tites Crapules » Horaires : de 7h30 à 18h30

Les enfants peuvent être inscrits en journée, ½ journée, avec ou sans repas. Les tarifs : à l'heure selon le quotient familial de votre CAF ou MSA.

PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

Accueil des 3-5 ans

Sur le site de St Hilaire « Les P'tites Crapules ».

Accueil des 6-13 ans :

Sur le site de Ressins, au « Lycée agricole ».

L'équipe d'animation propose un programme d'activités variées, thématiques et adaptées selon l'âge.

Plusieurs manifestations sont prévues pour 2022 comme de la décoration, la vente de pizzas et de foie gras ainsi qu'un projet artistique avec un grapheur.

L'ALSH est agréé par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de la Loire.

LES JEUNES

Malgré un début d'année confiné, les jeunes ont pu reprendre leurs activités presque normalement.

Ils se sont retrouvés pour leur séjour annuel à Ressins où ils ont pu participer à de nombreuses animations (paint-ball, paddle, laser-game, bowling, Le Pal...) malgré une météo humide.

Tous les jeunes sont les bienvenus, n'hésitez pas à les rejoindre !



Cet automne, les jeunes se sont investis dans la confection de décorations de Noël qu'ils ont vendues lors du marché à St Hilaire fin novembre.

L'opération foie gras a pu être renouvelée cette année encore.

Le groupe se retrouve occasionnellement avec leur coordinatrice-jeunes :

Lisa Patard.

Les référents ados du village sont Eliot De Lemos et Maxence Lamure.

Pour tous renseignements ou inscriptions : Animation Ressins-Villages
1946 route de Villers- RD 13- 42720 NANDAX

Ressinsvillages42@gmail.com - 06 72 13 35 66 - http://ressinsvillageswordpress.com

LE COMITE DES FETES



Président : Christophe COLLET
Vice-président : Sébastien LEHNERT
Trésorière : Laetitia DESSEIGNE
Trésorière adjointe : Marie-Christine ROCHE

Secrétaire : Christelle CHIZALLET
Secrétaire adjointe : Jacqueline FESSY-DELABRE

https://www.facebook.com/comite.fetes.10

Merci! Un grand merci à tous les bénévoles réguliers ou occasionnels qui donnent beaucoup de leur temps et de leurs talents pour préparer les animations et à tous ceux qui nous soutiennent dans les projets divers.

Si nous voulons faire perdurer la vitalité du Comité des Fêtes, l'apport de la jeunesse est indispensable. Rejoignez-nous!

Savez-vous que l'équipe du Comité des Fêtes investit aussi dans du matériel (barbecue, cafetières, tables et bancs, barnums, machine hot dog, ...) Tout ce matériel peut être loué au public.

Pour cela, renseignez-vous auprès de Sébastien LEHNERT 06 79 93 36 11

Le Comité des Fêtes gère aussi le tennis et la gym. Renseignements auprès de Christophe ou de Sébastien.



Les 10 et 11 juillet notre village a pu se mettre en habit de fête.

Après plusieurs mois d'arrêt en raison de la pandémie de Covid 19, le Comité des Fêtes a repris le chemin des festivités pour le plus grand plaisir de tous.



Tout a commencé samedi en début d'après-midi par le traditionnel concours de pétanque où une quarantaine de doublettes se sont affrontées sous un chaud soleil.

Un grand merci à tous et toutes!

Et puis, comme pour arroser les vainqueurs du concours, la pluie s'est invitée, laissant par la suite place à la soirée festive.

Concert

Dès 20h30, « Le Bistrot des Légendes » un groupe de chanteurs et musiciens nous a conduit pour un retour dans le passé. Chacun a pu se remémorer des souvenirs, fredonner des chansons à travers les idoles tels que France Gall, C Jérome, Claude François et tant d'autres ...



Repas champêtre

Le dimanche, dès midi un repas champêtre était proposé (jambon ou agneau et gratin dauphinois). Les nombreux convives étaient heureux de se retrouver à l'ombre des marronniers. Et une surprise est arrivée « en fanfare » avec les musiciens de Villers, qui nous ont fait découvrir leur répertoire musical.





Enfin, du 10 au 22 août a eu lieu la 12ème édition du festival « Paroles Paysannes » au Grand Couvert. Spectacle accompagné d'un repas campagnard concocté par les trois associations de St Hilaire : le Comité des Fêtes, Autour du Grand Couvert et les Folkeux accueillant une nouvelle fois de nombreux spectateurs.

Ainsi, malgré l'épidémie le Comité des Fêtes a pu, grâce à l'aide des bénévoles qui ont répondu présents, organiser ces manifestations. Qu'ils en soient vivement remerciés !!

Venez nous rejoindre, convivialité et bonne humeur vous attendent!

L'ATELIER VANNERIE

Comme pour la plupart des associations le fonctionnement de l'atelier vannerie s'est arrêté ou a fortement été perturbé dès le 15 mars 2020. Malgré tout nous avons maintenu quelques activités, le plus souvent extérieures.

La récolte de l'osier chez nos « fournisseurs locaux » habituels a été faite ainsi que le tri lors de réunions en plein air. L'osier trié a été reparti entre les participants.

Une banderole a été réalisée afin de nous faire « reconnaître » dans les manifestations auxquelles nous participons.

Cet été, certains d'entre nous ont participé activement aux marchés semi-nocturnes de Charlieu (les vendredis soir), Matour (les lundis soir), Cours, et aux médiévales de La Bénissons-Dieu. A chaque fois nous exposons à la vente des réalisations et faisons des démonstrations. Ceci permet de susciter la discussion afin de parler de notre activité donc de la faire connaître.

Un moment fort a été le samedi et dimanche d'octobre au château de Saint Marcel de Félines pour la manifestation Vieilles Pierres/Jeunes Plantes à laquelle nous participons depuis plusieurs années. Lors de cette rencontre nous avons été remarqués pour la qualité de notre stand et nos activités en obtenant le premier prix des exposants deux ans de suite.



VANNERIE PASSION

Les tresseurs d'ambre



Du fait de l'indisponibilité de la salle communale cet hiver, notre atelier se tenait chaque mardi soir au dortoir du Grand Couvert. La mise à disposition de ce local nous a permis de poursuivre nos activités hivernales dans de bonnes conditions. Merci à la municipalité.

Vous pouvez de nouveau nous rendre visite à la salle André PRECLOUX et c'est avec plaisir que nous vous montrerons l'art de « tordre » l'osier.

LE CLUB DE L'AMITIE



N'hésitez pas à nous rejoindre, nous serons très heureux de vous accueillir.

Cette année, le club a été durement endeuillé avec les disparitions de Jeannine, Maurice et Charles, tous les trois très impliqués et très dévoués au sein du club dans le partage de l'amitié.

Chaque premier jeudi du mois, les membres se retrouvent autour d'une partie de belote, de jeux de société, d'un jeu de boules. Nous en profitons pour prendre des nouvelles des uns et des autres.

Le verre de l'amitié et les pâtisseries sont toujours de la partie sans oublier le repas annuel.

En 2021, bon nombre de rencontres ont été annulées mais le club se veut confiant et souhaite que l'année 2022 soit plus clémente.

Les associations

LES FOLKEUX DU GRAND COUVERT

2021 a été une année blanche pour les Folkeux à cause de la pandémie.

Dès que nous avons pu, nos répétitions ont repris. Nous avons réalisé des interventions lors des journées du Patrimoine à St Hilaire, le marché nocturne de Charlieu et le repas du CCAS. Cette année encore quelques membres ont participé au Festival Paroles Paysannes. 2022, nous sommes à nouveau demandés pour intervenir dans les établissements pour nos aînés.

Si vous voulez intégrer le groupe appelez le 04 77 60 35 07



LE PANIER DE SAINT HILAIRE

Annie-Laure MONNET, fromages fermiers, volailles fermières et oeufs

Le panier de Karine MATHEY, légumes, fruits, miel, confitures

Maison LABE, producteurs de porcs fermiers et viande bovine

Boulangerie GAILLARD, pains, patisserie, viennoiserie

Charly's pizza, pizzas à emporter

Idéal Look, coiffeuse

TOUS LES SAMEDIS MATIN DE 8H À 12H PLACE DE L'ÉGLISE

LA GYM

Tous les mercredis de 19h30 à 20h30

à la salle André PRECLOUX, la section gym vous propose de rester en pleine forme avec des cours accessibles à tous.





Les associations

AUTOUR DU GRAND COUVERT

ANNIVERSAIRE ET JOURNEE DU PETIT PATRIMOINE LES 26 ET 27 JUIN

Nous avons gardé confiance et nous avons bien fait! La pandémie n'a pas eu raison de nous et nous avons pu réaliser nos projets de l'année: les 20 ans et la Journée du Petit Patrimoine et des Moulins. Une superbe soirée le samedi 26 juin avec cette très belle interprétation de la troupe «De l'âme à la Vague» et le lendemain avec cette magnifique sculpture à la tronçonneuse, emblème de notre association.

Merci à l'école de Ressins pour le don du fût de hêtre.



JEAN GIONO A L'HONNEUR



Aidés avec la «Saison Culturelle» de notre département, nous avons proposé une adaptation d'un roman «Lettre aux paysans». Un public averti a pu apprécier la belle performance de l'acteur pendant près de 2 heures.

Après le spectacle, tout le monde a beaucoup appécié les tartines paysannes accompagnées d'un morceau de pâté aux pommes, cuit dans notre four. Nous avons terminé la soirée avec la dégustation du gâteau des 20 ans.

https://www.facebook.com/Autour-du-Grand-Couvert-de-Saint-Hilaire-sous-Charlieu-103612245296787

UN DIMANCHE EXCEPTIONNEL SUR LE THEME DU BOIS

Pain cuit au four à bois, pâté aux pommes, beurre à la baratte, vannerie, maquettes de bateaux en bois, tourneur sur bois, exposition d'essences diverses et variées, dentellières, cordier, tailleur de pierre, danses folkloriques avec nos amis les Folkeux ont rythmé cette belle journée.

Coup de chapeau au club des jeunes qui nous à donné un sacré coup de main. Merci !







On vous donne rendez-vous le 26 JUIN 2022

Nos Réalisations

PANNEAUX FLORAUX

En partant du bourg à pied et en direction du Grand Couvert, vous emprunterez le chemin qui est maintenant jalonné de panneaux floraux indiquant devant quel type de fleur, d'arbre, d'arbrisseau, de plante ou d'arbuste vous vous trouvez.

Un sentier désormais pédagogique pour petits et grands.







L'association a repris la gestion, l'installation et l'entretien de la crèche.

Elle a été mise en place dans l'église le 4 décembre et restera ainsi jusqu'à la mi-février.

Elle est d'ailleurs référencée sur la carte « Chemin des Crèches 2021» Lyon et ses environs.

L'ANCIENNE HORLOGE DE L'EGLISE

Profitant de travaux dans le clocher, nous avons récupéré le mécanisme de l'ancienne horloge qui actionnait les cloches. Il a été nettoyé et sera exposé dans l'église après sa mise en peinture. Remerciements à l'entreprise «Arti-200» de Pouilly sous Charlieu qui l'a décapé gracieusement.



Merci à tous les bénévoles sans qui rien ne pourrait se faire.

LIVRE:

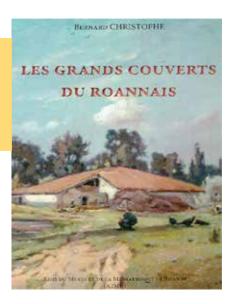
Bernard CHRISTOPHE, adhérent de notre association, a fait paraître un très beau livre entièrement consacré aux

Grands Couverts du Roannais.

Un ouvrage à ne pas manquer!

Félicitations à Bernard.

Président : Didier LACHIZE
Vice-président : Bernard PIVOT
Trésorière : Lucie LEHNERT
Trésorière adjointe : Suzanne DUCARRE
Secrétaire : Christelle CHIZALLET
Secrétaire adjointe : Véronique LAUNAY



LES ANCIENS COMBATTANTS



Cérémonie commémorative du 8 mai 1945

En présence des élus, des portes drapeaux et des anciens combattants de la commune.

Cérémonie commémorative du 11 novembre 1918

Les habitants ont pu renouer avec la cérémonie de commémoration aux morts pour la France, en présence des élus, des portes drapeaux, des anciens combattants de la commune, avec la participation des enfants de l'école et de l'harmonie musicale Charlieu-Villers-Coutouvre.



Après les hommages rendus à tous les morts pour la France et au dernier Compagnon de la Libération, les enfants ont retracé l'édification du monument aux morts, **il y a 100 ans**.

Le 13 juillet 1919 : Monsieur Félix NARBOUX, adjoint délégué, soumet le projet d'ériger un monument en souvenir des enfants de la commune de Saint Hilaire morts pour la France. Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire Hugues de NOURY, à procéder aux travaux dans les plus brefs délais.

Le 14 novembre 1920 : Le projet est sur le point de se réaliser, le conseil demande que le monument « digne de nos regrettés morts » soit élevé sur la place publique dite place de l'église. La subvention de l'état, calculée en fonction du nombre de morts de la commune et de la population, la subvention du département et les 210 souscripteurs privés permettront sa réalisation et son embellissement.

Le 30 janvier 1921: Après consultation, c'est Monsieur Francis POTIN, sculpteur à Charlieu, qui a proposé un plan du monument à un prix en rapport avec les ressources de la commune pour la fourniture et la pose d'un monolithe en forme d'obélisque en pierre calcaire (son nom est gravé sur la base du monument).

Le 19 juin 1921 : Suite au courrier de Monsieur le Sous-Préfet, qui désapprouve un monument avec un emblème religieux dans un espace public, une branche de laurier, symbole de l'immortalité, sera sculptée sur l'édifice.

Le 15 aout 1921 : Le conseil municipal a inauguré le monument place de l'Eglise.

LA CHASSE

SOCIÉTÉ

Pour la saison 2021-2022, nous sommes 10 chasseurs. Il n'y aura pas de concours de belote cette année. Pour le repas avec les propriétaires, nous attendons de voir l'évolution de la situation sanitaire pour prendre une décision.

SÉCURITÉ

Nouvelles mesures pour la sécurité à la chasse, principalement en battue :

- Cette année nous devons acheter de nouveaux panneaux réglementaires code de la route pour sécuriser les battues (panneaux à mettre sur les routes principales).
- Nous devons aussi participer à une formation décennale obligatoire pour la remise à niveau des règles de sécurité.

ESPÈCES OCCASIONNANT DES DÉGÂTS

Nous intervenons aussi tout au long de l'année, principalement l'hiver, pour réguler les espèces pouvant occasionner des dégâts sur le gibier, dans les basses-cours ou dans les cultures. Le bilan pour l'année cynégétique échue (1er juillet au 30 juin) : 4 renards, 14 fouines, 47 ragondins, 7 pies et 1 raton laveur.

Nous devons tout mettre en œuvre pour limiter les sangliers qui occasionnent des dégâts importants dans les cultures, notamment dans les maïs. En cas de dégâts expertisés, ce sont les chasseurs qui prennent en charge la facture. Cette année nous sommes intervenus avec d'autres chasses, avant l'ouverture générale, pour décantonner des sangliers dans un champ de maïs. Un sanglier a été prélevé.

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Maurice MARCHAND

C'est avec beaucoup de tristesse et d'émotion que nous avons appris le décès de Maurice MARCHAND. Passionné de chasse, président pendant 20 ans, toujours présent, il avait plaisir à organiser les concours de belote et banquets de la chasse.

Il aimait la convivialité, toujours le sourire, très généreux il aimait nous faire partager la brioche avant de partir en battue ou les grattons au retour. Qui de ses amis n'est pas reparti avec des plans du jardin, des poires ou des bons raisins de sa treille cueillis tout en triquant à l'ombre ? Pendant longtemps encore il sera parmi nous et il y aura toujours le poste où il se tenait.



Charles LAGRESLE



Vendredi 19 novembre, de nombreux amis ont accompagné Charles en l'église de Coutouvre. Charles est décédé le lundi 15 novembre.

Depuis une dizaine d'années, il habitait Saint Hilaire et très vite il s'est intégré au village.

Entré à la société de chasse en 2013, il aimait beaucoup la nature, il était aussi un passionné de pêche et de boules. Pendant la bonne saison, il rejoignait, tous les mercredis, ses amis sous l'allée du château pour faire quelques parties. Très convivial, il aimait toutes ces rencontres et nous garderons un excellent souvenir de Charles.

ANNUAIRE-CONTACTS

Ecole Sainte Alexandrine:

Hélène RICHARD : 04 77 60 18 97 ecole.alexandrine@orange.fr

Centre de Loisirs Ressins-Villages Anne-Marie PERROUX: 06 72 13 35 66

ressinsvillages42@gmail.com

Paroisse Sainte Marthe: 04 77 60 04 03 saintemarthe@eglise-nordroannais.fr

www.eglise-nordroannais.fr

Charlieu Belmont Communauté :

04 77 69 03 06

www.charlieubelmont.com

Perception de Roanne : 04 77 44 01 02

Sous-préfecture de Roanne : 04 77 23 64 64

Bibliothèque de Charlieu: 04 77 60 17 49

Espace2E: point accueil écoute jeunes à

Charlieu - 06 31 30 90 49 -

info@espace2e.org

Rénov'action 42: 04 77 41 41 25

Anciens Combattants :

Office de tourisme Pays Charlieu-Belmont :

04 77 60 12 42

Déchetterie de Pouilly sous Charlieu:

06 85 52 07 33 ou 04 77 69 36 11 Du lundi au vendredi : 9h-12h, 14h-18h

Le samedi 9h-18h

Déchets ménagers : Numéro vert 0800 801 095

Gendarmerie de Charlieu: 17 ou 04 77 60 04 44

Pompiers: 18 ou 112

SAMU de Roanne : 15

Médecin de Garde : 15

Pharmacie de Garde : 06 08 99 82 17

Centre anti poison: 04 78 87 10 40

Hôpital de Roanne : 04 77 44 30 00

Clinique du Renaison : 08 26 30 45 00

SOS Violences Conjugales 42 : 04 77 71 43 54

GDF (sécurité dépannage): 08 10 43 3142

Electricité Urgence Dépannage: 08 10 33 31 42

SPA du roannais : 04 77 71 81 38 (chiens)

Arche de Noé: 04 77 70 73 59 (chats)

THD42: 04 77 43 08 55

ADMR Entre Sornin et Rhodon: 04 77 60 37 56

msstdenisdecabanne@fede42.admr.org

CORRESPONDANTS PRESSE

Sébastien AGASSE « Le Pays Roannais » Tél : 06.77.72.60.34

Mail: sebastien.agasse@hotmail.fr

Julien DAUDEL « Le Progrès » Mail : jfrdaudel@gmail.com

04 77 60 13 34

LES PRESIDENTS DES ASSOCIATIONS

Andicions Combattants.	Oldudius Ol IIZALLLI	0 + 1 1 00 10 0 +
• Autour du Grand Couvert :	Didier LACHIZE	06 50 75 31 51
Club de Vannerie :	Jean-François BALLANDRAS	04 77 60 04 65
Club de l'Amitié :		
Comité des Fêtes :	Christophe COLLET	06 81 82 46 43
Section Gym :	Lucie LEHNERT	06 24 74 41 55
Jim Enduro Start :	Jean-François CHEVALARD	04 77 60 17 76
Les Folkeux :	Denise DURANTIN	04 77 60 35 07
Société de Chasse :	Christian MILLET	07 77 97 49 81
Tennis Club :	Christophe COLLET	06 81 82 46 43
• A.P.E.L :	Emilie VALORGE	06 35 92 41 67
• O.G.E.C :	Rémi JEANCLAUDE	06 15 47 63 20

Claudius CHIZALLET

ANNUAIRE-CONTACTS

COMMERÇANTS ET ARTISANS













- Divin'hair Stéphanie GUILLIN Coiffeuse
- Sébastien MONTET Maçonnerie TP
- Benjamin GARNIER Multi-travaux
- Nathalie SOLER Naturo Réflexologue
- François PEROUX Préparateur de crins
- SACAB BOIS Commerçant bois
- Philippe MAGNIN Scierie des Perches
- LUCILLE Atelier création

- Ginette MASSANO Service à la personne
- Marie GARNIER Spectacles animations
- Pascal MARCHAND -Taxi
- Idéal Look Eléonore CLERET Coiffeuse
- Pascal DESMONNET Multi-travaux
- Stéphane GAUBERT Menuisier agenceur
- Agnès BERRY Biographe

ASSISTANTES MATERNELLES

Lucie LEHNERT

Mélanie BERLAND

LE VIEUX CHATEAU

En ce dimanche, froid et neigeux de fin novembre, nous sommes chaleureusement accueillis par les propriétaires des lieux, Anne et François de Benque, dans l'annexe du château. C'est là, dans les anciennes écuries entièrement rénovées qu'ils vivent depuis plusieurs années après des carrières professionnelles bien remplies.



Une longue histoire!



Le fief de Saint-Hilaire, comme son château, fut une possession médiévale des abbés de Charlieu.

Hélas la destruction des archives de l'abbaye, à la Révolution, nous prive d'informations précieuses sur l'histoire du site et de sa demeure.

Néanmoins, nous savons que le premier élément attestant que ce château est devenu la propriété des Bénédictins de Charlieu, probablement au XIVe siècle, est la petite chapelle gothique voûtée sur croisée d'ogives, ajoutée sur la façade nord du château à la fin du XVe siècle.

On y retrouve en effet à la clef de voûte, les armes d'Antoine Geoffroy, prieur bénédictin de l'abbaye de Charlieu, dont la présence dans la région est attestée dès 1487. Ces armes figurent également à plusieurs endroits dans l'abbaye bénédictine de Charlieu, notamment au-dessus de la porte d'entrée du prieuré.

Vers le milieu du XVIe siècle, des hordes protestantes dévastent nos régions du Forez et du Roannais et n'épargnent pas Saint-Hilaire. Le château pillé, tombant en partie en ruines, devient alors une lourde charge pour le monastère, ce qui amène les moines à vendre ce bien en 1635 à Jean-Baptiste Farjot, conseiller du roi, lieutenant criminel et capitaine du quet de la ville de Lyon.



de gueules chargé de trois étoiles d'or»

Celui-ci ne tardera pas à entreprendre quelques travaux de restauration, puis le revendra en 1676 à Claude-François de Beck seigneur de Lamothe. Son fils Louis, seigneur de Chandon et Lamothe-Saint-Hilaire, le lègue vers 1746, à sa fille Renée, mariée à Pierre-François de Rochefort. Leur fils, Camille de Rochefort, seigneur de Beauvoir en Forez, résidant à Feurs, le vend en 1768 à André Alex, notaire royal à Saint-Hilaire puis à Charlieu. Par la suite, la terre et le château de Saint-Hilaire passeront, par des alliances successives, aux familles Laronzière, Pochin, Grizard, Noury et Benque.

Notons que la famille de Laronzière a joué un rôle très important dans l'administration de la ville de Charlieu durant plusieurs siècles.

A la découverte de...

Architecture

Cette demeure est bâtie sur une île entourée de douves remplies d'eau claire provenant de sources naturelles (douves pour lesquelles des travaux de réfection sont prévus). Son style rappelle l'architecture bourguignonne. Le château est constitué d'un corps de logis rectangulaire flanqué de trois tours et d'une chapelle dans sa partie nord. Les tours sont ornementales et pleines, à l'exception de la grande tour sud-ouest qui avait une vocation défensive.



Notons toutefois que cette tour ronde du XIIIe siècle, partie la plus ancienne, a probablement été rabaissée de moitié au cours de son histoire. L'ancien pont-levis (supposé) a été transformé en passerelle pour accéder à la grille d'entrée.

Les principales restaurations ont été faites au XVIIe siècle, puis à la fin du XIXe siècle : aménagement des deux pièces principales du rez-de-chaussée, réfection des toitures des tourelles arasées au XVIe siècle lors des invasions protestantes, ouverture de trois jacobines dans la toiture. Ces dernières restaurations ont permis de transformer la demeure de confort alors médiéval, en une habitation qui n'a toutefois pas le confort contemporain avec toutes ses normes, et qui reste donc inhabitée.

Au titre des Monuments Historiques



A l'intérieur, les pièces principales sont ornées de boiseries du XIXe siècle et de tentures murales provenant d'anciennes manufactures textiles charliendines.

En 1989, le salon avec son décor peint du XVIIe siècle a fait l'objet d'une inscription à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

Ce décor est une frise constituée d'un enroulement de fleurs, de feuillages et de fruits imaginaires, avec de petits médaillons dans lesquels sont peints les éléments d'un épisode tragique.

Deux jeunes gentilshommes s'éprennent de la même bergère. Un duel s'ensuit, le bien-aimé succombe. La belle éplorée se désole sur sa tombe.

Les deux cœurs enlacés s'envolent dans les cieux. L'épilogue s'inscrit dans un dernier médaillon : « Gentil amour souvent dolit, Printemps et fleurs trop tôt finit »

En 2019, la protection a été étendue au château en totalité, avec ses douves et son système hydraulique, et à proximité le bâtiment à l'architecture vernaculaire*, ainsi que leurs sols d'assises.

* Vernaculaire : l'architecture vernaculaire est un style d'architecture qui s'appuie essentiellement sur les nécessités locales, sur les matériaux de construction disponibles dans la région. Ce style reflète les traditions locales de la région.

Sachez aussi que si vous désirez découvrir tout en vous promenant ce bel écrin de verdure parfaitement entretenu, vous serez les bienvenus en tant qu'habitants de Saint-Hilaire. Sur demande, les propriétaires autorisent les photos en extérieur pour des évènements particuliers.

Actuellement le château n'est pas ouvert à la visite.

Merci à Anne et François de Benque pour leur accueil et cette visite

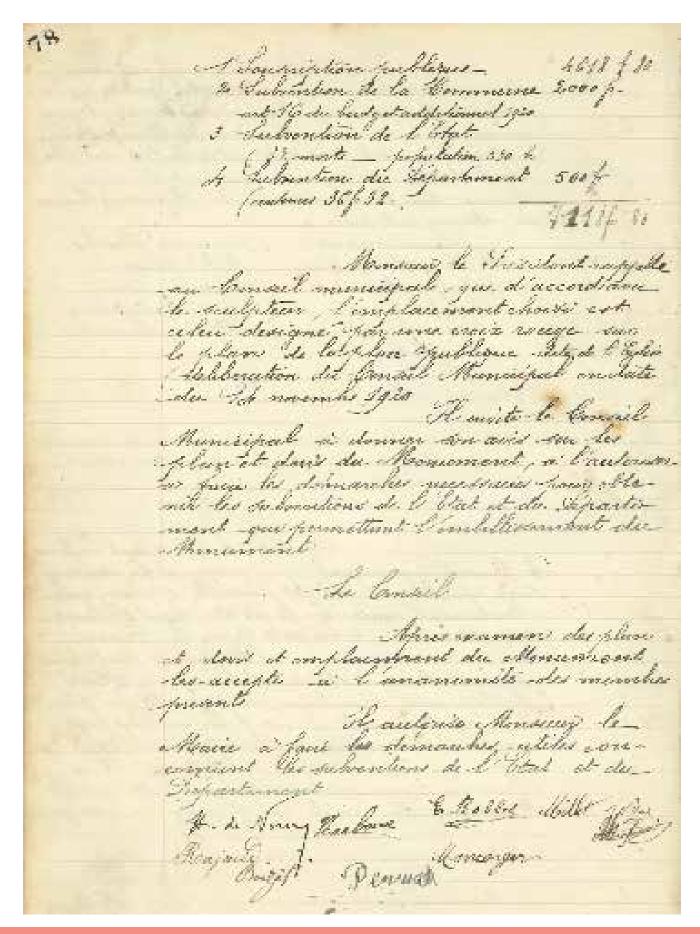
30

SAINT-HILAIRE AUTREFOIS (1921)

2021, LE MONUMENT AUX MORTS A 100 ANS

Compte rendu du Conseil Municipal validant l'érection du monument aux morts le 31 juillet 1921.

77
for a part
L'un mil neuf cent migt
un a dix heures du materi du pente famici
le Conseil municipal convogués le migt any
jummer courant par Monnew de Noury Maire
conformement de l'article & I de la los de 5
and 1884 s'est reune dans la valle de la
Monerie Lous la friesidence de Mondeur Bugues
de Moury Maire
Monument Stevent priserts. Moneyonger Charles
aux MM de Houry Manne Millet Tuene
Addats Narlow Adment Harmed Louis
Morte Robelet Lugarie Servicut Antone
Troub France Villers Jan Marie Dupuis Marcel
Porset handles
- Morzet Harrister
in the state of th
par Sint Attent : Me Frague.
uliprove le
Blyw let 1921 Le nombre des consulters on consule chow
higher de onze et la majorité de ces membres abunt
Millerand presente Mondaur le Trésident a déclare
A Mounte de la decence occrete
CALL THE TANKS IN THE PROPERTY OF THE PROPERTY
Monauer le Frésident informe
le Conseil municipal, que grace à la souscrep
tion publique, il est phosible d'aloron un
MA F T A JA VALLE SALVAGE
Jour Charles Morts from la France
Difficult sulplans
300 735 65 66 5 - 10 00 17 17 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18
- avant eté consultés, Monsieur Poter
Sulpteur a Charlier a presente un plan-
de monument à un prix en rapport
avec les réssources affecties à cet objet
Monseus le
Président presente le planet le devis
de Monsieer Poten en faisant remanques
de Montiere Vouse en Jacour remaine
que le doir concerne d'ha fois le prini
Idu monument it is field
- Les reserveres
de descripciones aires



textes et des photos qui lui ont été communiqués lors de

Des erreurs ou omissions ont pu s'y glisser et nous vous

Crédit photos : Didier Lachize - Christophe Collet - A. et F. de Benque -Florence Leblanc - Sébastien Agasse - Associations du village. Imprimerie : SEDI 30700 UZES

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2022

Conformément aux directives gouvernementales, les voeux du Maire sont annulés.

FEVRIER |

Dimanche 13 - Marche des Arpions Bourrus, Comité des Fêtes

MARS

Vendredi 4 - Assemblée Générale Grand Couvert Dimanche 6 - Concours de belote de l'école Ste Alexandrine à 14h Vendredi 25 - Portes ouvertes de l'école Ste Alexandrine à 17h 30

AVRIL

Dimanche 3 - Vide Grenier de l'école Ste Alexandrine Vendredi 15 - Vente pizzas de l'école Ste Alexandrine Samedi 16 - Chasse aux œufs du Comité des Fêtes

MAI

Dimanche 1 - Loto de l'école Ste Alexandrine à Briennon

JUIN

Dimanche 26 - Journée du Patrimoine de Pays et des Moulins au Grand Couvert

JUILLET

Dimanche 4 - Messe de l'école Ste Alexandrine Samedi 9 et Dimanche 10 - Fête du village

AOUT

Du 9 au 21 - Festival « Paroles Paysannes » au Grand Couvert

SEPTEMBRE

Samedi 17 - Fête des classes en 2

OCTOBRE

Vendredi 14 - Assemblée Générale du Comité des Fêtes

NOVEMBRE

Vendredi 25 - Repas du CCAS Samedi 26 - Soirée dansante du Comité des Fêtes